

Perpignan, le 22 avril 2016

L'accompagnement personnalisé (d'après les travaux du GT2I réseau écoles-collège) Essai de définition :

« il s'agit pour le professeur de cerner ce qui peut faire obstacle à l'apprentissage des élèves, ce qui implique donc une réflexion en amont sur les contenus et l'organisation du cours, mais aussi ce qui suppose un diagnostic précis et donc une évaluation des acquis au sens formatif, c'est-à-dire à mettre au service des élèves pour encourager à apprendre. La question qui se pose est bien celle de la mise en activités des élèves, question au cœur de l'actuel projet académique qui implique d'aller vers une modification des pratiques pédagogiques dans les cours »

Ce que ce ne peut pas ou plus être	Ce que ce doit être
<ul style="list-style-type: none"> • Une aide méthodologique • Un cours de soutien après le cours • Un cours pour un groupe extrait de la classe • Un dispositif (surtout pas) • Une remédiation après le cours • Un dédoublement • Un approfondissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Un cours conçu en fonction des acquisitions/compétences de chaque élève et de ses besoins qui permet , à des moments donnés, de faire travailler les élèves en ateliers par rapport aux progrès attendus de chacun • Une modalité d'enseignement • Une organisation et un contenu du cours à penser en conséquence à partir des compétences du SCCC • Le développement de l'autonomie et de la responsabilité des élèves dans leur parcours d'apprentissage • Une évaluation diagnostique précise • Une mise en valeur de l'analyse réflexive de chaque élève sur ses propres procédures d'apprentissage et ses progrès • Une posture différente de l'enseignant qui se situe davantage dans l'observation, le questionnement, la vigilance • Une évaluation par compétences associant l'élève à l'analyse et au constat de ses progrès et de ses difficultés